

## Comprendre l'organisation du territoire pour préparer son avenir

Dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT), élus et techniciens de la CARA ont étudié l'armature urbaine et naturelle du territoire, pour répartir de façon cohérente et équilibrée les espaces susceptibles d'accueillir de nouvelles fonctions (habitat, activités, équipements...) et les espaces à préserver.

Quels seront les pôles urbains, les centres-bourgs, les secteurs stratégiques qui accueilleront demain les futurs projets d'aménagement ? Quels seront les espaces à protéger de toute urbanisation ? Dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale, les élus communautaires ont étudié l'armature du territoire pour comprendre l'organisation actuelle de la CARA et planifier son développement futur.

« Il s'agit d'établir des rapports de complémentarité et de partage des fonctions entre les communes, explique Francis Herbert, vice-président en charge de l'aménagement de l'espace et du SCoT. Identifier l'armature du territoire nous permet ensuite de structurer les transports collectifs, de déterminer la meilleure implantation des services et commerces de proximité ou de rechercher des économies d'échelle dans le fonctionnement des services publics. »

L'armature de notre agglomération a été déterminée à partir du nombre d'habitants, de la densité de population, de la présence de services et de commerces et de la localisation des principaux employeurs. Elle se caractérise par un pôle central attractif constitué de Royan, Saint-Georges-de-Didonne et Vaux-sur-Mer. Celui-ci représente plus du tiers de la population, compte la moitié des

principaux employeurs ainsi que les commerces et services les plus importants (lycées, hypermarchés, hôpital et clinique...).

Quatre pôles intermédiaires (Cozes, Arvert-La Tremblade, la partie centrale de Saint-Palais-sur-Mer et Saujon) apportent à l'ensemble des communes du bassin de vie un niveau supplémentaire de services et d'équipements. Ils comprennent 26 % des habitants et plus de 74 % des équipements « intermédiaires » tels que les collèges, les supermarchés ou les médiathèques.

Six pôles de proximité (Breuillet, Étaules, Médis, Meschers-sur-Gironde, Saint-Sulpice-de-Royan et Semussac) proposent une offre en termes de services et de commerces de première nécessité. Ils regroupent 20 % des habitants de la CARA.

Il existe également un secteur diffus (Arces, Chaillevette, Épargnes,...) qui correspond à des communes de moins de 2 000 habitants dont l'urbanisation est plus dispersée sur le territoire, souvent sous forme de hameaux. Il représente, lui aussi, 20 % des habitants du territoire.

Enfin, les secteurs saisonniers (le secteur ouest de Saint-Palais-sur-Mer et le secteur sud de Saint-Georges-de-Didonne, La Palmyre et Ronce-les-bains) connaissent une forte influence touristique. Ils comprennent un nombre important de résidences secondaires ; les services et commerces y sont principalement ouverts entre avril et octobre.

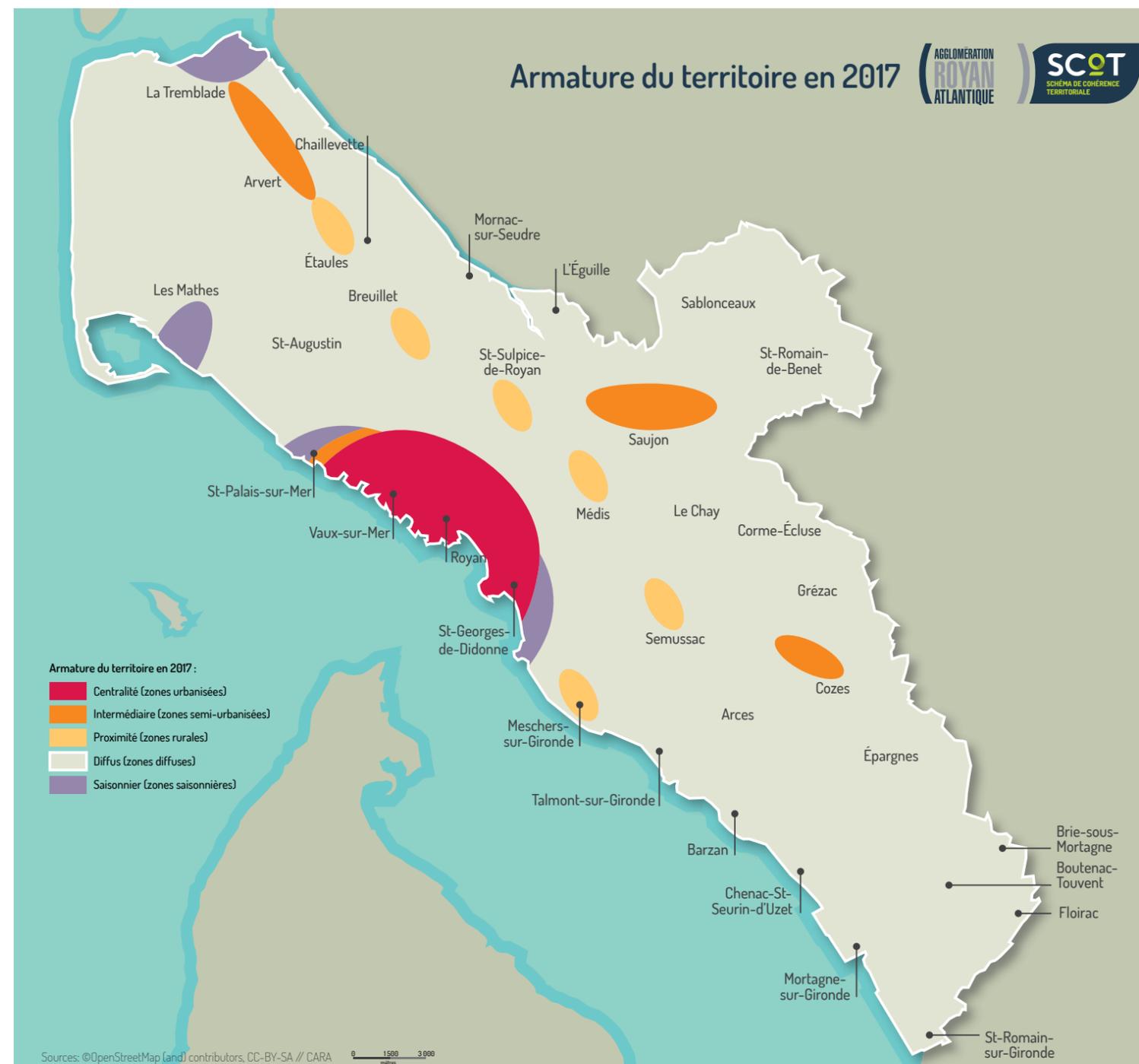
**OBJECTIF 2040.** Le schéma de cohérence territoriale vise à définir les orientations et les objectifs en matière d'urbanisme et d'aménagement au cours des vingt-cinq prochaines années. La dernière étape du SCoT concerne la réali-

sation du document d'orientation et d'objectifs. Celui-ci permet aux élus de mettre en cohérence les différentes politiques publiques (habitat, développement économique, déplacements, agriculture, environnement...) en

travaillant sur l'évolution de l'armature de territoire.

« Nous réfléchissons ensemble à la meilleure manière de répartir les espaces qui pourront accueillir de nouveaux logements, des

activités ou des équipements et les espaces naturels et agricoles à préserver, résume Francis Herbert. Chaque commune doit avoir sa place et son rôle dans notre projet de territoire. »



### CONCERTATION SUR LE PROJET DE TERRITOIRE

Dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT), des réunions et expositions publiques ont été proposées aux habitants pour partager le projet et fixer ensemble les grandes orientations de développement du territoire à l'horizon des vingt prochaines années. Près de cent cinquante personnes ont participé aux quatre réunions publiques organisées à Royan, Cozes, La Tremblade et Saujon. Deux cents autres personnes ont été rencontrées lors de l'exposition itinérante présentée dans les 34 communes du territoire.



Réunion publique à Cozes le 7 novembre 2016 avec les habitants pour partager le projet de territoire